

Les PEP71 recrutent

1 Surveillant de Nuit Qualifié CDD à temps plein

Remplacements ponctuels du 13-02-2023 au 29-12-2023

Missions :

En lien avec les équipes pluridisciplinaires du Foyer des Avouards et sous la responsabilité de la Direction, le surveillant de nuit est chargé de la surveillance de nuit des résidents du Foyer des Avouards, et en particulier de veiller à l'hygiène, à la sécurité, et à répondre au mieux aux besoins physiologiques, au bien-être physique et psychologique des personnes accueillies.

Missions principales :

Garantir la sécurité des biens et des personnes

Garantir des bonnes conditions de repos pour les personnes accueillies, dans tous les actes de la vie quotidienne

Participer à l'aide au développement et/ou au maintien de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'inclusion ou d'insertion.

Service concerné : Foyer des Avouards

Au sein d'un des pôles médicosociaux que compte l'Association des PEP 71, le Foyer des Avouards est un établissement accueillant 42 personnes adultes handicapées psychiques, avec un fonctionnement continu sur 2 services (foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé). Cet établissement est implanté à Bonnay (71460) et compte une cinquantaine de salariés (environ 41 ETP), en équipe pluridisciplinaire.

Poste sur le FAM.

Dates des remplacements :

Février 2023 : 13 au 15/02 ; 20 au 27/02

Mars 2023 : 15 au 17/03

Avril 2023 : 28 au 05/05

Mai 2023 : 09 au 12/05 ; 17 au 24/05. 26 au 30/05

Juin 2023 : 7 au 19/06 ; 21 au 23/06 ; 28 au 05/07

Juillet 2023 : 10 au 17/07 ; 19 au 31/07

Aout 2023 : 02/08 au 04/09

Septembre 2023 : 06/09 au 09/10

Octobre 2023 : 13 au 20/10 ; 25 au 27/10

Novembre 2023 : 6 au 17/11 ; 22 au 24/11

Décembre 2023 : 6 au 13/12 ; 20 au 22/12 ; 27 au 29/12

Conditions de travail :

Horaires variables de nuit (21h45-7h15), répartis par cycle de travail, en modulation

Horaires répartis du lundi au dimanche, sur tous les jours de l'année, y compris les fériés

Obligation d'un schéma vaccinal complet covid.

Complémentaire santé

CSE

Participation aux frais de transport collectif, accord télétravail et prime mobilité selon conditions

- Certification de Surveillant de nuit qualifié souhaitée

- Expérience de la fonction souhaitée

- Connaissance du public adulte handicapé psychique ou public approchant appréciée

- Permis véhicule B exigé

- Convention Collective du 15 mars 66, reprise de l'ancienneté sur justificatif et dispositions conventionnelles

- Salaire mensuel brut total pour un temps plein début de carrière : 2038.09€ **incluant l'indemnité mensuelle brute « Laforcade2 »**

Plus d'informations sur www.pep71.org

Lettre de motivation + CV + copie des pièces exigées : **au plus tard le 20/01/2023**

Par voie électronique à : s.gonzalez@pep71.org

Entretien dès que possible